

Famille

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

DPF754A

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs

NIVEAU

Expert

DURÉE

0.21 jour(s) (1,5 heures)

PRÉREQUIS

- Bonnes connaissances du vocabulaire relatif au droit du divorce
- Bonnes connaissances des conséquences du divorce en France, notamment les obligations alimentaires et les effets patrimoniaux
- Connaissances de base du droit international privé
- Capacité à rédiger un acte liquidatif et à mettre en œuvre les différents instruments régissant le divorce

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation e-learning

À la suite de votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : E-Learning

Durée de la formation : 1H30

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie ou quiz d'évaluation

MODALITÉS TECHNIQUES

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Évaluation des compétences :

À l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation :

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire.

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1* du Code du travail.

Parcours : Approfondissons DIP : Le divorce international

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Se référer et appliquer correctement les différents instruments internationaux qui régissent les obligations alimentaires et les conséquences patrimoniales du divorce international
- Déterminer la juridiction compétente et la loi applicable en matière d'obligations alimentaires
- Conseiller ses clients quant à la reconnaissance et l'exécution des décisions liées aux conséquences du divorce
- Procéder au partage des biens des époux dans un contexte international
- Expliquer à ses clients les effets patrimoniaux d'une décision française à l'étranger
- Réaliser les démarches afin que les effets patrimoniaux des décisions françaises soient correctement appliqués à l'étranger

CONTENU

- Testez-vous !
- Partie 1 : Quelles sont les conséquences du divorce au regard des obligations alimentaires ?
- Partie 2 : Quelles sont les conséquences patrimoniales du divorce ?
- À vous de jouer !
- Bonus pour les curieux : Un cas réel
- Synthèse téléchargeable